

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS

Depuis sa création le CBJ a réalisé des affiches, des films, une chanson, des T-shirts, des expos, des brochures, des journées de sensibilisation, un jeu et bien d'autres projets encore !



Initiation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques

Expression Réalisation de projets

COORDONNÉES

Service Démocratie participative
Ville de Besançon
2 rue Mégevand
25034 Besançon CEDEX

Tél. : 03 81 61 51 44 / 03 81 87 82 04
cbj@besancon.fr
besancon.fr

Conseil Bisontin des Jeunes



Initiation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques

Expression Réalisation de projets

Édition : Ville de Besançon - Conception : Atcoopis - Impression : Imprimerie municipale - IMPRIMÉ VERT - Août 2023 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.





Créé en 1985, le Conseil Bisontin des Jeunes est une instance participative de la Ville de Besançon. Il permet chaque année à 55 élèves de 5^e des collèges bisontins de travailler sur des thématiques qu'ils choisissent et de réaliser des projets concrets, au service de l'intérêt général. Le CBJ est accompagné dans ses travaux par le service Démocratie participative de la Ville de Besançon.

POURQUOI ÊTRE CANDIDAT ?

- Pour faire entendre sa voix
- Pour défendre ses idées
- Pour s'engager sur une thématique
- Pour réaliser un projet
- Pour vivre une expérience différente, en dehors du cadre scolaire
- Pour être utile à la collectivité
- Pour faire des rencontres, échanger avec d'autres jeunes et des adultes

COMMENT ÊTRE CANDIDAT ?

Les élections au CBJ sont organisées en octobre dans l'ensemble des collèges bisontins. Tout élève de 5^e fréquentant l'un de ces établissements, quel que soit son lieu de résidence, peut être candidat.

Pour ce faire, il suffit de faire acte de candidature en remettant rapidement le coupon-réponse, ci-joint, au secrétariat du collège concerné.

Une autorisation parentale définitive sera adressée aux parents des élèves élus à l'issue de la première séance plénière du CBJ.

FONCTIONNEMENT

- 3 séances plénières
 - le 22 novembre 2023 : choix des thématiques et création des commissions,
 - février 2024 : point sur l'avancement des travaux,
 - juin 2024 : présentation des travaux.
- Une douzaine de réunions par commission au Centre Municipal Sancey, 27 rue Sancey à Besançon : elles sont consacrées à la définition d'un projet puis à sa réalisation. 2 commissions se réuniront le mardi à 17h45 et 2 autres le mercredi à 14h. Les réunions sont encadrées par un animateur professionnel.
- Une soirée de clôture en octobre 2024.

ÊTRE UN JEUNE ÉLU C'EST

S'affirmer en tant que citoyen, prendre la parole, argumenter, approfondir ses connaissances, se faire de nouveaux amis, réfléchir en groupe, développer son imagination, prendre part à la vie de la Cité...



ENGAGEMENT

Attachée à la formation de l'esprit citoyen, la Ville de Besançon s'engage à fournir aux jeunes élus les moyens de mener à bien leur action dans le cadre de leur mandat au Conseil Bisontin des Jeunes : accompagnement par un animateur, mise à disposition de salles pour les réunions des commissions thématiques, mise à disposition de moyens spécifiques pour conduire leur projet.

En contrepartie les représentants légaux des jeunes candidats à l'élection au sein du CBJ s'engagent à permettre et à faciliter leur présence aux différentes réunions de l'instance. Ils s'engagent également à veiller, avant le dépôt des candidatures à l'élection, à ce que les jeunes candidats soient disponibles le mardi soir ou le mercredi après-midi pour assister à ces dernières. En cas d'impossibilité exceptionnelle, ils s'engagent à signaler, quelques jours avant, au Service Démocratie participative son absence à une réunion du CBJ.



COUPON-RÉPONSE A REMETTRE AU SECRÉTARIAT DU COLLÈGE

Madame, Monsieur
 représentant légal de l'enfant :
 Nom de l'enfant Prénom
 Adresse
 N° de téléphone
 Courriel des parents
 Collège Classe

L'autorise à être candidat(e) à l'élection du Conseil Bisontin des Jeunes et, si il (elle) est élu(e), à assister à la première séance plénière du CBJ le mercredi 22 novembre 2023, de 14h à 16h15 environ.

Important : afin de permettre l'organisation des réunions de commissions, merci de préciser ses disponibilités pour l'année scolaire 2023/2024 :

Le mardi de 17h45 à 19h15 OUI NON
 Le mercredi de 14h à 15h30 OUI NON

à le
Signature du représentant légal